

Com'2 Com

Bulletin de la Communauté
de Communes du Pays Noyonnais

Express

n°12 | janv. 2015

La communauté de communes du Pays Noyonnais, partenaire de votre vie quotidienne

EDITORIAL

Vers la concrétisation des grands projets du territoire



Cela fait plusieurs années que notre territoire s'est inscrit dans une politique de développement sans précédent. Cette politique audacieuse nous a permis dans un premier temps de compenser le déclin économique

provoqué par la disparition massive d'entreprises et celle de notre régiment.

Plutôt que de s'appesantir sur leur sort, les élus du territoire ont décidé de relever la tête partant du principe que rien n'est inéluctable.

Il me plaît de rappeler que le développement économique ne se décrète pas, il se construit et cela prend du temps même si nous mesurons et comprenons l'impatience de nos concitoyens. Il fallait, dans un premier temps, redonner de l'attractivité à notre territoire, nourrir des projets réalistes et structurants.

Cet objectif est en passe d'être atteint au regard des nombreux travaux en cours et ceux à venir : déviation Ribécourt/Noyon avec sa mise en service fin 2016, aménagement du pôle d'échange multimodal de la gare de Noyon, maison de santé pluridisciplinaire de Guiscard, lancement de l'enquête d'utilité publique de la déviation Ouest (Mont Renaud/Route de Roye), construction en cours du pôle loisirs avec son bowling et son projet de cinéma, le Plan d'Actions de Prévention contre les Inondations de la Verse, le projet de pôle aquatique, la reconversion de l'ancien site militaire en un campus économique qui compte aujourd'hui 50 petites et moyennes entreprises regroupant

près de 130 salariés. Autant de chantiers qui contribuent à donner un nouvel élan à notre territoire, séduisant ainsi les porteurs de projet et de nouveaux habitants.

Le projet Canal Seine-Nord, dont nous parlons depuis plusieurs années, devient enfin une réalité. En effet, le 26 septembre dernier fera date dans l'histoire de notre territoire puisque le Premier Ministre, lors de sa visite à Arras, a annoncé le début des travaux de ce projet pharaonique pour 2017. Cette décision vient couronner le travail acharné des élus des territoires concernés.

Un projet rendu réalisable techniquement et financièrement grâce à la mission de reconfiguration, menée d'une main de maître par le Député du Nord Rémi Pavvros. Le fait que l'Europe ait accepté à la demande de la France de financer ce type de projet à hauteur de 40% au lieu de 6% a aussi permis de rendre ce projet économiquement viable. Un bel espoir pour la revitalisation de nos territoires et des communes qui seront traversées par ce maillon fluvial qui permettra de relier la Seine au Nord de la France ainsi qu'au gigantesque réseau fluvial du nord de l'Europe.

Une année 2015 qui s'annonce prometteuse pour développement du territoire. Je souhaite également que cette nouvelle année vous apporte beaucoup de satisfaction et d'événements heureux.

Patrick DEGUISE
Président
de la Communauté de Communes
du Pays Noyonnais

Très cordialement

Développement du territoire : Le Noyonnais bénéficie enfin du zonage «Aide à Finalité Régionale»

Par décret du 2 juillet 2014 (décret n°2014-758), les communes de Noyon, Genvry et Passel bénéficient désormais du zonage européen AFR (Aides à Finalité Régionale) pour la période 2014-2020.

Grâce à ce dispositif, l'Etat et les collectivités locales, dont la communauté de communes du Pays Noyonnais, peuvent allouer des aides aux entreprises et des aides à taux majorés pour les PME pour leurs projets d'investissement productifs (bâtiments, terrains, équipements) et pour les créations d'emplois qui y sont liées.

La communauté de communes pourra bénéficier de la Prime d'Aménagement du Territoire, ainsi que potentiellement de la PAT RDI (Recherche, Développement et Investissement) qui reste, elle, non zonée. L'Etat et les collectivités pourront donc désormais apporter un meilleur soutien aux projets de développement économique qui sont réalisées par les entreprises dans les communes intégrées au zonage AFR qui constitue un outil déterminant pour l'aménagement économique du territoire Noyonnais et la revitalisation du bassin d'emploi.

Il s'agit d'une reconnaissance pour notre territoire de la part de l'Europe. Depuis de nombreuses années, les élus se battaient pour obtenir cet avantage qui n'avait jusqu'alors jamais profité au territoire noyonnais.



Dans ce numéro, découvrez toute l'actualité du projet Canal Seine-Nord Europe (page 2).
La revue «Edition Spéciale» est disponible à la CCPN et sur www.paysnoyonnais.fr

Pays Noyonnais
Cœur de Picardie

Prochaines étapes clés pour le Canal Seine-Nord Europe

maillon français d'un projet de liaison fluviale européenne Seine-Escaut, fédérateur pour les régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Ile-de-France :

- **9 décembre 2014** : rendez-vous à l'Assemblée Nationale, en présence du Pays Noyonnais, du Pays Neslois, de Marquion et de Péronne, pour rencontrer M. Pauvros sur la feuille de route à venir
 - **Avant la fin de l'année 2014** : Voies Navigables de France (VNF) transmettra un avant-projet sommaire modificatif au gouvernement, suite au rapport du Député Rémi Pauvros sur la reconfiguration du projet Seine-Nord Europe ;
 - **Février 2015** : dépôt du dossier de demande de subvention auprès de l'Union Européenne.
 - En parallèle, la mission administrative nommée par le gouvernement remettra à cette même période ses conclusions sur la gouvernance du projet et l'appréciation des engagements des collectivités territoriales sur le financement.
 - **1^{er} trimestre 2015** : Réunion publique d'information à Noyon avec Rémi Pauvros, à destination des acteurs économiques et de la population.
 - **Mi-2015** : Lancement de l'enquête publique préalable à la DUP modificative ;
- VNF a lancé en juillet dernier un appel à candidatures de conducteur d'opération pour les accompagner pendant les 12 prochaines années dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage publique.



En chiffres :

- **2017-2023** : durée estimée du chantier du canal
- **4.5 milliards d'€ à 4.8 milliards d'€** prévus pour le financement du Canal Seine-Nord Europe dont la participation de l'Union Européenne serait portée à 40%, 1 milliard d'€ apporté par les collectivités, et 500 millions d'€ de prêts à très longue durée – il resterait 1.5 à 2 Milliards d'€ à investir sur une période de 15 ans
- **13 000 emplois directs et indirects** seront créés durant le chantier sur le plan national. D'ici à 2030, le canal devrait créer quelque 25 000 emplois.
- **106 km**, c'est la longueur du canal à grand gabarit qui reliera le bassin de la Seine à celui de l'Escaut, sur 54 m de large.

Avancement des grands projets

Gros plan sur le Canal Seine-Nord Europe

Le gouvernement confirme sa détermination pour lancer ce projet titanesque qui constituera un levier de croissance et d'emploi, source de développement durable des territoires.

Le projet de Canal Seine-Nord Europe

Le projet européen Seine-Escaut consiste en la réalisation d'une liaison fluviale à grand gabarit entre la France, la Belgique et les Pays-Bas au sein du corridor européen Mer du Nord – Méditerranée. Le maillon central de cette liaison, le Canal Seine-Nord Europe permettra de relier le bassin de la Seine aux 20 000 km du réseau fluvial européen à grand gabarit et son réseau de ports intérieurs.



Visite sur le terrain avec Jacques Salomé, Patrick Deguise et Rémi Pauvros (de gauche à droite)

Lors de son déplacement à Arras le 26 septembre dernier, le Premier Ministre a affiché la détermination du gouvernement pour la réalisation du canal Seine-Nord Europe, en s'engageant à ce que la France dépose en février 2015 un dossier de financement auprès de l'Europe. Le chantier devrait démarrer en 2017 pour une ouverture en 2023.

élus locaux lors de ses visites de terrain. Il a notamment rencontré à plusieurs reprises Patrick Deguise, Président de la CCPN, ainsi que Jacques Salomé, Président de la CC du pays Neslois.

Un projet source de développement économique

La voie d'eau contribue à l'attractivité des territoires en favorisant le développement économique et touristique. Ce projet gigantesque constituera ainsi un formidable levier du développement économique. Outre les créations d'emplois qui découleront de cet immense chantier, le canal aura des répercussions favorables sur le plan environnemental, permettant un désengorgement massif du trafic routier sur l'autoroute A1, l'un des axes les plus fréquentés



Une reconfiguration du projet

Le coût financier initial du projet, jugé trop ambitieux, a été revu à la baisse, passant ainsi de 7 à 4.5 Milliards d'€. Selon le Premier Ministre, cette décision découle de la volonté du gouvernement de « relancer l'investissement dans le pays parce que l'investissement, c'est de la dépense utile, de la croissance et de l'emploi ».

Une reconfiguration rendue possible grâce au travail de Rémi Pauvros, Député du Nord, qui s'est vu confier cette mission par le gouvernement. En qualité de coordinateur, il a su être à l'écoute des

d'Europe.

La plateforme multimodale de Sermaize

Véritable point nodal entre la voie d'eau et l'activité économique, d'une superficie de 15 hectares, dotée de 400 mètres de quai, la plate-forme multimodale de Sermaize sera une source de création d'emplois et de valeur ajoutée pour notre territoire. L'aménagement de la plate-forme sera progressif. Le gouvernement a précisé que les collectivités territoriales seront directement impliquées dans le développement de ces plates-formes.

Le campus économique Inovia poursuit son développement

Signé avec l'Etat pour une période de 3 ans, le Contrat de Redynamisation de Site de Défense, permettant la reconversion de l'ancien quartier Berniquet, arrivait à échéance le 5 décembre 2014. La CCPN a signé au côté de la Préfecture l'avenant de prolongation le 12 novembre.

Trois axes définis initialement pour la reconversion du site :

- **Axe formation/études supérieures :** accroître l'offre de formation

⇒ Accueil à ce jour de 2 classes préparatoires HEC et de l'Internat de la Réussite

⇒ Partenariat à l'étude avec l'enseignement supérieur

- **Axe économique :** renforcer l'attractivité du territoire et dynamiser le tissu économique

⇒ 10 entreprises installées au sein du centre d'affaires numériques

⇒ Le centre affaires accueille déjà plus de 30 TPE (immeuble de bureaux)

⇒ Les travaux de l'éco-pépinière «Pôle d'Excellence Rural» ont commencé et devraient être achevés en juin 2015. Elle accueillera 5 cellules industrielles en pépinière, un amphithéâtre de 200 places et une halle d'exposition de 400m².

⇒ Accompagnement à la création et au développement de PME (dispositifs Fonds de Restructuration de Défense, et Fonds de Prêt Participatif du Noyonnais)

- **Axe tourisme vert :**

Promouvoir le tourisme et les loisirs verts : Mise en valeur des espaces naturels noyonnais et développement des circulations « douces ».

Dans le cadre de la signature de l'avenant du contrat de redynamisation, **le travail engagé se poursuivra autour de 4 thématiques :**

- l'installation d'activités économiques sur le site

- l'organisation d'évènements en lien avec le bien-être au travail

- le développement d'un lien entre la culture et l'économique, et entre Inovia



Signature de l'avenant du CRSD au Campus Inovia par Patrick Deguise et Emmanuel Berthier, Préfet de l'Oise

et le reste du Noyonnais

- le développement d'activités sportives sur le site

"travailler autrement"

Bien plus qu'un parc d'activités, le campus économique Inovia devient un outil de gestion pour les entreprises et notamment les TPE/PME. L'environnement alternatif favorise le bien-être au travail avec le développement progressif d'une offre de services à destination des chefs d'entreprise et des salariés : formations sur place, salles de réunion mutualisées, conditions de travail agréables (cadre verdoyant, activités sportives), accompagnement dans le développement de l'entreprise, synergie entre les entreprises...



quelques repères...

- Suite au départ des 1200 militaires du Régiment de Marche du Tchad, la Communauté de Communes du Pays Noyonnais a acquis en juillet 2011 la friche militaire de 47 hectares à l'euro symbolique.

- Le Contrat de Redynamisation de Site de Défense engage l'Etat et la Communauté de Communes autour d'un programme d'action co-financé.

- Le budget de la reconversion :
10 millions par l'Etat
3 millions par la Région Picardie
3 millions par le Conseil Général de l'Oise
2 millions par la Communauté de Communes du Pays Noyonnais

(hors budget du Pôle d'Excellence Rural, et de l'Internat de la réussite)



Visite du chantier du Pôle d'Excellence Rural avec les élus du Pays Noyonnais et le Préfet de l'Oise, en présence de l'architecte

Changement d'horaires SNCF : le T'LIB s'adapte !

Les horaires de trains ont évolué en Picardie depuis décembre 2014. Afin de continuer à favoriser l'accès à l'emploi et aux lieux de formation, le Transport Collectif à la Demande T'Lib s'est adapté à ces horaires. Le service de rabattement vers la gare est en correspondance le matin avec les trains à destination de Paris de 5h20, 6h20 et 7h21, et le soir avec les trains de 17h42, 18h41, 19h41 et 20h42. Ce service, accessible à tous, fonctionne depuis l'ensemble des points d'arrêts situés sur toutes les communes de la CCPN, hors Noyon. L'abonnement mensuel est de 40 par mois (50% de prise en charge obligatoire par les employeurs). Ce service, financé par la CCPN, est subventionné à hauteur de 40% du déficit d'exploitation par le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise.

+ d'infos : Marie-Annick BLANCHARD
Conseillère mobilité à la C.C. du pays Noyonnais, au 03 44 09 60 40 ou marieannick.blanchard@paysnoyonnais.fr



Remise des diplômes des Villages fleuris :

les communes félicitées pour le fleurissement

Le 16 octobre dernier, en salle de réception du campus économique Inovia se déroulait la remise des diplômes des Villages Fleuris, en présence des élus, personnels municipaux et bénévoles ayant contribué au fleurissement de leur commune. 27 communes ont participé au concours en 2014.

- Pont-l'Évêque se place vainqueur pour la catégorie des communes de + de 600 habitants (2^{ème} : Ville, 3^{ème} : Cuts)

- Vairesnes a remporté le 1er prix pour les communes de 300 à 600 habitants (2^{ème} : Babœuf, 3^{ème} : Fréniches)

- Maucourt a reçu le 1er prix pour les communes de - de 300 habitants (2^{ème} : Béhéricourt, 3^{ème} : Quesmy)

Guiscard a reçu le diplôme d'honneur du développement durable, qui récompense les bonnes pratiques en faveur de l'environnement (limitation de l'usage de produits phytosanitaires, économies d'eau...)



Si on sortait ?

Calendrier des sorties en Pays Noyonnais

janvier

Du 5 au 17 janvier

Guiscard : «Être femme en 14 - 18» et «Paroles de Poilus» : Exposition en partenariat avec le Syndicat Mixte Baie de Somme, Trois Vallées et le Centre Social Rural de Guiscard

9 janvier

Noyon : «Le Violoncelle de Guerre, Maurice Maréchal et le poilu» Concert-lecture dans le cadre des commémorations 14-18. Entrée gratuite sur réservation. A 20h30 au Chevalet.

10 janvier

Cuts : Pièce de Théâtre : «les acteurs sont fatigués» par la troupe du Grim' Loup à 20 h 30 - Salle Polyvalente Charles Poggioli

17 janvier

Noyon : chanson jeune public «Les enfants s'ennuient le dimanche» - Manu Galure chante Charles Trenet, à 16h30 au Chevalet.

23 janvier

Noyon : musique classique - Orchestre de Picardie - Direction Arie van Beek D'après les œuvres de Haendel, Schubert, Canteloube et Britten, à 20h30 au Chevalet.



Du 25 au 31 janvier

Carlepont : exposition « La correspondance pendant la Grande Guerre », réalisée par la Maison du Tourisme des Deux Vallées, le Musée Territoire 14-18 et Souffler n'est pas jouer. En visite libre chaque jour de 10h à 17h jusqu'au 31 janvier. A Radio Puisaleine, 827 route de Bailly.

février

25 janvier

Carlepont : Lectures-spectacle «Te dire merci de ta belle carte», par la Compagnie Souffler n'est pas jouer. De 14h30 à 15h pour les enfants et de 17h à 17h 45 pour les adultes. À Radio Puisaleine, 827 route de Bailly.

1^{er} février

Cuts : Spectacle de contes "Le crieur" proposé par la CCPN à 15 h - Salle Polyvalente Charles Poggioli

7 février

Cuts : tournoi de belote organisé par l'Association de Bizey - Salle Polyvalente Charles Poggioli

7 février à 16h30

Noyon : danse jeune public «Pogo» - Cie Groupe noce

Du 7 au 28 février 2015

Guiscard : «Rinascita - L'art de la Renaissance Italienne», à l'Espace Culturel du Chauffour à Guiscard.

13 février à 20h30

Noyon : humour : Michel Boujenah



© Jean-Marc Hélias

22 février

Crisolles : spectacle musical «Lyric Hispanic» - Cie Coincidences vocales - à 16h à la Maison des associations



© Marie Julliard

mars

7 mars

Cuts : Loto organisé par l'Association "Cuts qui Bouge" Salle Polyvalente Charles Poggioli

13 mars

Noyon : théâtre - «Hold on» - Cie Le Laabo, à 20h30 au Chevalet

20 mars

Noyon : théâtre - Invisibles - Cie Nasser Djemai, à 20h30 au Chevalet

22 Mars

Passel : Randonnée de printemps, organisée par la Passeloise

26 mars

Noyon : chanson : Jeanne Cherhal, à 20h30 au Chevalet

Du 23 Mars au 25 Avril

Guiscard : «Japon - La culture Otaku», à l'Espace Culturel du Chauffour à Guiscard.

31 mars

Ville : loto organisé par Les Galopins

avril

11 et 12 avril

Cuts : Exposition de Serge Damiens Salle Polyvalente Charles Poggioli

19 Avril

Passel : Concours de Pétanque, organisée par la Passeloise

10 avril

Noyon : théâtre «La liste» - D'après Jennifer Tremblay - Cie Yves Chenevoy, à 20h30 au Chevalet

Du 29 janvier au 1^{er} février 2015

1^{er} Festival de contes

Théâtre et médiathèque du Chevalet, salle communale de Guiscard, salle Poggioli de Cuts

Le théâtre du Chevalet souhaite mettre à l'honneur les arts de la parole au cœur de l'hiver. Ce premier festival de contes est un temps fort sur Noyon et sur le territoire noyonnais avec des artistes d'horizons et de registres divers. De renommés ou en devenir, ces artistes révéleront leur singularité dans leurs origines (française, algérienne, vietnamienne, camerounaise), dans leur façon de conter ou dans le choix de leur récit. Un bien joli programme pour réchauffer vos soirées d'hiver !

Seul ou en famille, découvrez ou redécouvrez l'ambiance intime et chaleureuse des contes ! Le programme sera disponible au théâtre du Chevalet courant décembre.

• Jeudi 29 janvier à 20h30

salle communale de Guiscard - Michel Hindenoche - «Les Ravis»

• Vendredi 30 janvier à

18h30 auditorium du Chevalet - Michèle N'Guyen - «Vy»

• **Vendredi 30 janvier à 20h30** théâtre du Chevalet - Cahina Bari - «Fatema bien au-delà...»

• **Samedi 31 janvier à 14h30** auditorium du Chevalet - Michèle N'Guyen - «Vy»

• **Samedi 31 janvier à 16h30** salle du conte de la médiathèque du Chevalet - Cahina Bari - «Indiga...»

• **Samedi 31 janvier à 18h30** auditorium du Chevalet - Ladjali Diallo - «Ma vallée...»

• **Samedi 31 janvier à 20h30** théâtre du Chevalet - Yannick Jaulin - «Conteur ? conteur»



© G. Roussy

• **Dimanche 1^{er} février à 15h** salle Poggioli de Cuts - Olivier Hédin - «Crieur[s]»



Réservations et renseignements :
Théâtre du Chevalet
03 44 93 36 20

Le jardinage, ça vous botte ?

Le res'EAU «les jardins s'emmêlent» vous invite à des soirées et des ateliers près de chez vous !

- **Vendredi 13 février** «Comment préparer son jardin pour le printemps ?» À 18h30 au Pavillon du château de Guiscard
- **Samedi 28 février** «Apprenez à tailler vos arbres fruitiers» À Noyon, lieu à définir
- **Samedi 13 mars** «Comment nourrir, enrichir et protéger votre

- terre?» À 14h à Guiscard
- **Mardi 17 mars** «Les bons usages de l'eau pour un jardin productif» À 18h30 à Noyon
- **Samedi 21 mars** «Réalisez votre jardin en carré» À 14h à Carlepont
- **Samedi 11 avril** «Désherbez fûté»

- À 14h à Guiscard
- **Samedi 18 avril** «Comment réussir vos semis et vos plants?» À 14h à Maucourt
- **Samedi 16 mai** «Soignez votre jardin par les plantes : fabrication de purins et décoctions» À 9h30 à Mondescourt



Opération réalisée en partenariat avec la CCPN.
Renseignements et réservations :
URCPIE de Picardie (Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement)
tél. 03 23 80 03 02
contact@cpie-picardie.org

7 février 2015 à 14h : projection-goûter au Campus Inovia

L'URCPIE de Picardie et le Pays Noyonnais proposent une projection-goûter à destination du grand public, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Petits et grands sont les bienvenus pour partager un moment convivial. Après un petit film autour de l'environnement, un goûter avec des produits locaux sera proposé aux participants. Ce sera l'occasion de discuter ensemble du film, des thématiques abordées et des questions suscitées.